

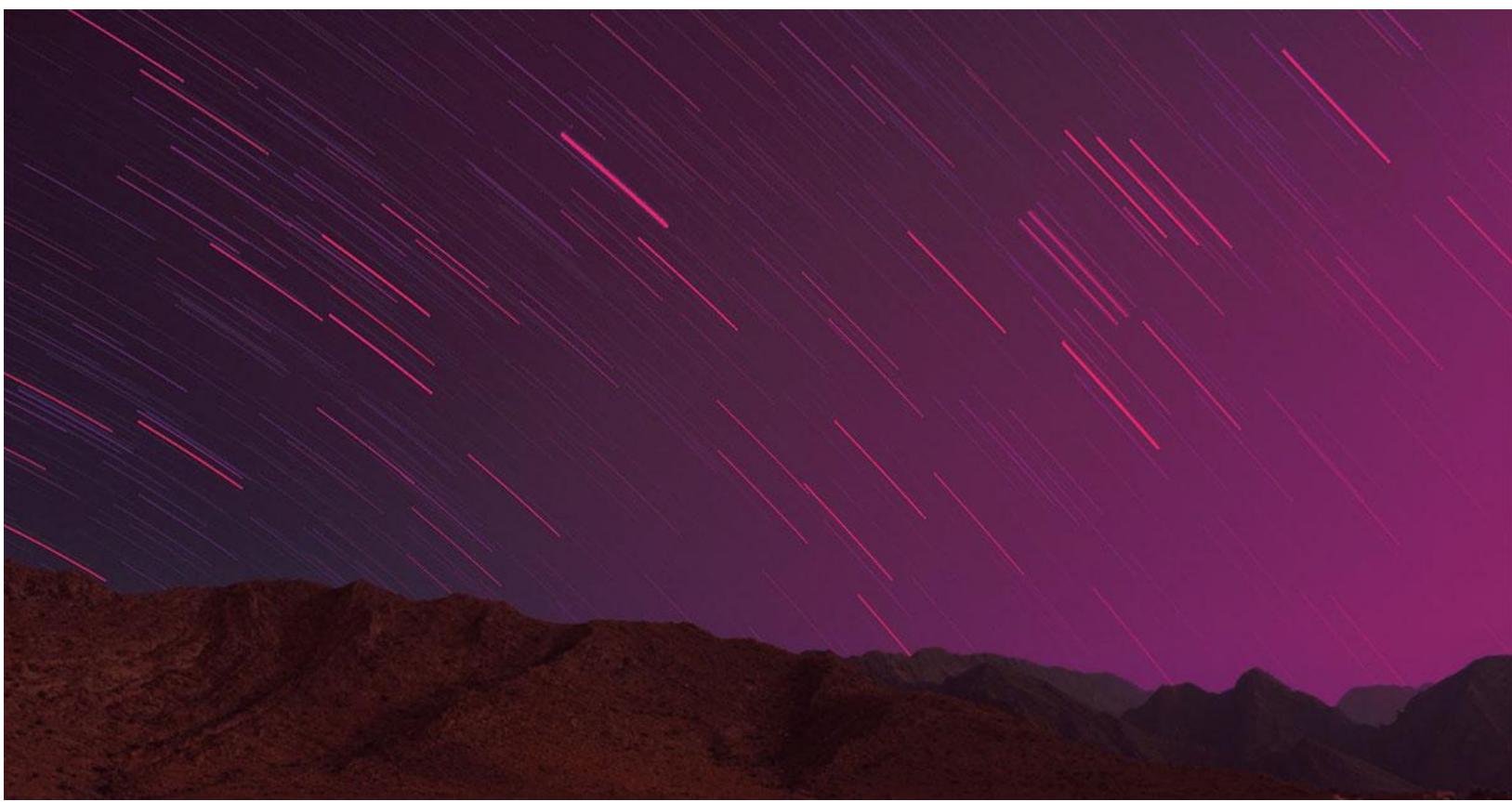


CHARTE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

DES ENTREPRISES

Talosi





“

How you climb a mountain is more important than reaching the top.

– Yvon Chouinard

”

INTRODUCTION

----- X

Notre définition de la RSE

---- X

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) peut être définie comme l'ensemble des pratiques et des initiatives que les entreprises mettent en place pour intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans leur stratégie et leur fonctionnement.

Pour donner des analogies, la RSE peut être comparée à une boussole qui guide l'entreprise vers une destination où les impacts négatifs sur la société et l'environnement sont minimisés, tout en contribuant positivement au développement économique et social. Elle peut également être comparée à une toile d'araignée, où chaque fil représente un engagement en faveur de la durabilité, qui, une fois tissé ensemble, forme une structure solide et résiliente.

En somme, la RSE est un concept qui encourage les entreprises à adopter une approche globale et responsable de leur activité, en prenant en compte les impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs actions, afin de contribuer positivement à la société et à l'environnement.

C'est en ce sens que Talosi a souhaité dès sa création mettre en œuvre une chaîne de décision qui tient compte de ses propres valeurs et celle de la RSE en donnant les éléments de réflexion à chacun de ses associés décidant.

Contexte

- - - - X

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est devenue une préoccupation majeure pour les entreprises souhaitant s'engager dans une démarche éthique, responsable et durable. En tant qu'entreprise engagée, nous avons conscience de notre impact sur la société et l'environnement. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place une charte RSE qui définit les actions et engagements que nous prenons pour agir de manière responsable et contribuer à un monde meilleur.



Nos objectifs

- - - - X

Notre démarche implique de rechercher sur le long terme des objectifs qui prennent en compte les trois piliers du développement durable :

Objectifs économiques :

Prendre en compte les attentes et les besoins de nos parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, actionnaires, communauté locale, etc.)

Définir les valeurs et principes éthiques de notre entreprise

Garantir la pérennité de l'entreprise sur le long terme en assurant une performance opérationnelle et financière solide et durable.

Utiliser le développement durable comme une opportunité pour stimuler l'innovation, créer de la valeur ajoutée et générer de la richesse à long terme.

Objectifs sociaux et sociétaux :

Renforcer notre impact social en contribuant au développement économique, social et culturel de nos communautés locales et en garantissant un environnement de travail sain, sûr et inclusif.

Favoriser la transparence et la gouvernance responsable en communiquant de manière transparente sur nos pratiques RSE et en assurant une gouvernance responsable et équitable de notre entreprise.

Favoriser l'acquisition de compétences chez les salariés afin de leur permettre de se développer professionnellement.

Encourager la diversité au sein de l'entreprise en favorisant l'inclusion de personnes issues de milieux différents, de cultures différentes ou ayant des profils variés.

Objectifs environnementaux :

Réduire notre impact environnemental en agissant de manière éco-responsable tout au long de notre chaîne de valeur

Intégrer la dimension environnementale dès la conception des systèmes d'information pour prendre en compte les impacts sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

Assurer une maîtrise des impacts de notre entreprise sur notre lieu de travail en mettant en place des actions telles que la

gestion de nos déchets, la mise en place de télétravail, des offres pour des transports propres, ...

Nous sommes convaincus que cette charte RSE est un outil essentiel pour guider notre entreprise dans une démarche de développement durable et responsable, tout en contribuant à un monde meilleur pour les générations futures.



ENGAGEMENTS RSE DE L'ENTREPRISE

----- X

La base

----- X

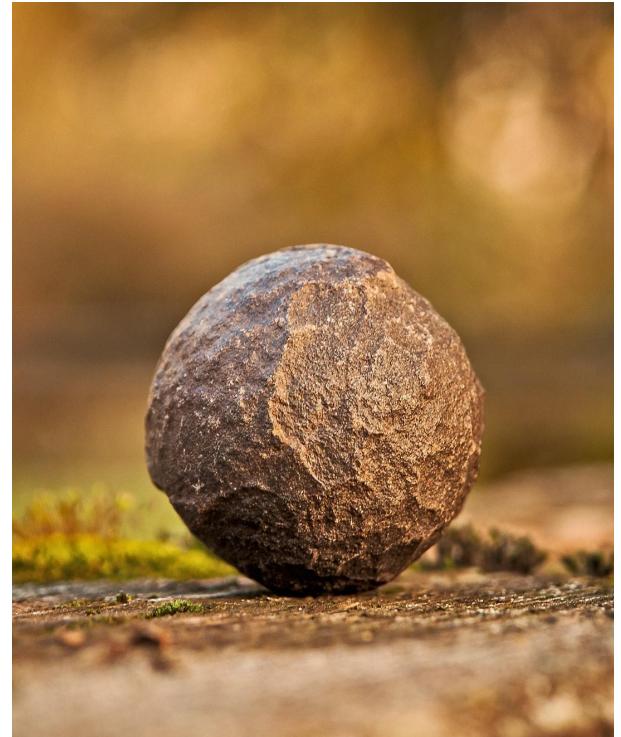
Nous adhérons pleinement aux principes formulés par différentes organisations internationales en matière de respect des droits de l'homme, des principes du travail, de la diversité et du développement durable. Nous sommes notamment engagés à respecter les principes énoncés dans les documents suivants :

La Déclaration universelle des droits de l'homme, qui énonce les droits fondamentaux de tous les êtres humains et leur dignité inhérente.

La Convention européenne des droits de l'homme, qui protège les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens européens.

Les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui visent à promouvoir des conditions de travail décentes pour tous les travailleurs.

Les principes du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies, qui engagent les entreprises à respecter les normes



internationales en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

La Charte de la diversité en France, qui encourage les entreprises à promouvoir la diversité et à lutter contre toutes les formes de discrimination.



Réduire notre empreinte carbone en adoptant des pratiques éco-responsables

- - - - X

Nous mettons en place un système de tri sélectif et de recyclage des déchets dans nos locaux pour minimiser notre impact environnemental. Nous encourageons également nos clients et nos fournisseurs à adopter des pratiques similaires.

Nous privilégions les modes de transport doux pour nos déplacements professionnels, tels que les transports en commun ou le vélo, afin de réduire notre empreinte carbone. Nous incitons également nos

collaborateurs à covoiturier pour se rendre sur les lieux de mission.

Nous avons choisi d'utiliser des équipements informatiques économies en énergie, tels que des ordinateurs portables à basse consommation, pour limiter notre consommation d'électricité.

Nous nous engageons à choisir des technologies pour notre système d'information qui ont un impact minimum sur l'environnement en prenant en compte les critères environnementaux tels que la consommation

d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, lors du choix de nos outils et de nos fournisseurs.

Nous encourageons également nos collaborateurs à utiliser des équipements électroniques de manière responsable en mettant en place des bonnes pratiques telles que l'extinction des appareils en dehors des horaires de travail.

Favoriser le bien-être de nos collaborateurs

- - - - X

Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme dans toutes nos activités. Nous reconnaissons que le respect des droits de l'homme est une responsabilité fondamentale pour notre entreprise, ainsi qu'un élément clé de notre contribution à un monde plus juste et plus équitable.

Nous veillons à assurer un environnement de travail sain, sûr et confortable pour nos collaborateurs, en respectant les normes de sécurité et de santé au travail.

Nous nous engageons à respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Nous encourageons nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs à respecter également les droits de l'homme dans toutes leurs activités professionnelles, et à signaler toute violation de ces droits.

Nous encourageons la flexibilité et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle pour nos collaborateurs, en leur

permettant de travailler à distance si nécessaire et en leur offrant des horaires de travail flexibles.

Nous avons mis en place un plan de formation pour nos collaborateurs, qui leur permet de développer leurs compétences et de progresser professionnellement.

Favoriser la diversité et l'inclusion

- - - - X

Nous respectons les principes de non-discrimination, d'égalité des chances et de respect de la dignité humaine dans toutes nos relations professionnelles, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos clients, de nos fournisseurs ou de toute autre partie prenante.

Nous nous engageons à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes les formes de discrimination dans notre entreprise, en respectant les principes de non-discrimination et d'équité.

Nous favorisons la diversité au sein de notre entreprise, en particulier la mixité des genres, les parcours atypiques et la diversité culturelle, pour créer un environnement de travail riche et stimulant.

Nous veillons à ce que toutes les voix soient entendues et respectées, en favorisant l'écoute active et la prise en compte des opinions de chacun.

Contribuer au développement local

- - - - X

Nous soutenons les initiatives locales en matière d'innovation, d'éducation et de culture, en participant à des événements locaux et en sponsorisant des projets pertinents pour notre entreprise.

Nous favorisons les partenariats avec les entreprises et les acteurs locaux pour renforcer notre ancrage territorial et pour participer activement à la vie économique et sociale de notre région.

Nous encourageons la participation de nos collaborateurs à des initiatives sociales ou environnementales dans leur communauté, en leur donnant du temps dédié ou en les incitant à participer à des projets bénévoles notamment dans le cadre de l'éducation.



Ces engagements reflètent notre volonté d'être une entreprise responsable et engagée, qui contribue positivement à la société et à l'environnement tout en offrant des prestations de qualité à nos clients. Nous sommes convaincus que ces actions permettront à notre

entreprise de se développer de manière durable et responsable, tout en contribuant à un monde meilleur.

MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE RSE

----- X

Politique informatique

----- X

Notre entreprise reconnaît l'importance de la technologie dans notre secteur d'activité, mais nous sommes également conscients de l'impact environnemental de nos équipements informatiques, de nos outils et de nos pratiques de développement. Par conséquent, nous avons mis en place une politique informatique qui vise à réduire notre empreinte carbone tout en garantissant des prestations efficaces, responsables et éthiques.

Choisir des équipements électroniques économes en énergie et durables : Nous choisissons des équipements électroniques tels que des ordinateurs portables et des écrans avec une faible consommation d'énergie pour minimiser notre consommation d'électricité. Nous nous assurons également que les équipements que nous utilisons pour nos services sont économes en énergie. Nous mesurons et suivons la consommation électrique de nos équipements. Nous choisissons également des ordinateurs durables et adaptés à nos besoins. Nous encourageons nos collaborateurs à garder leur ordinateur portable pendant 5 ans ou plus avec un système à point qui reflète l'amortissement de leur machine et nous proposons des primes "matériel" pour ceux qui font durer leurs équipements (en les réparant par exemple).

Éteindre les équipements en dehors des heures d'utilisation :

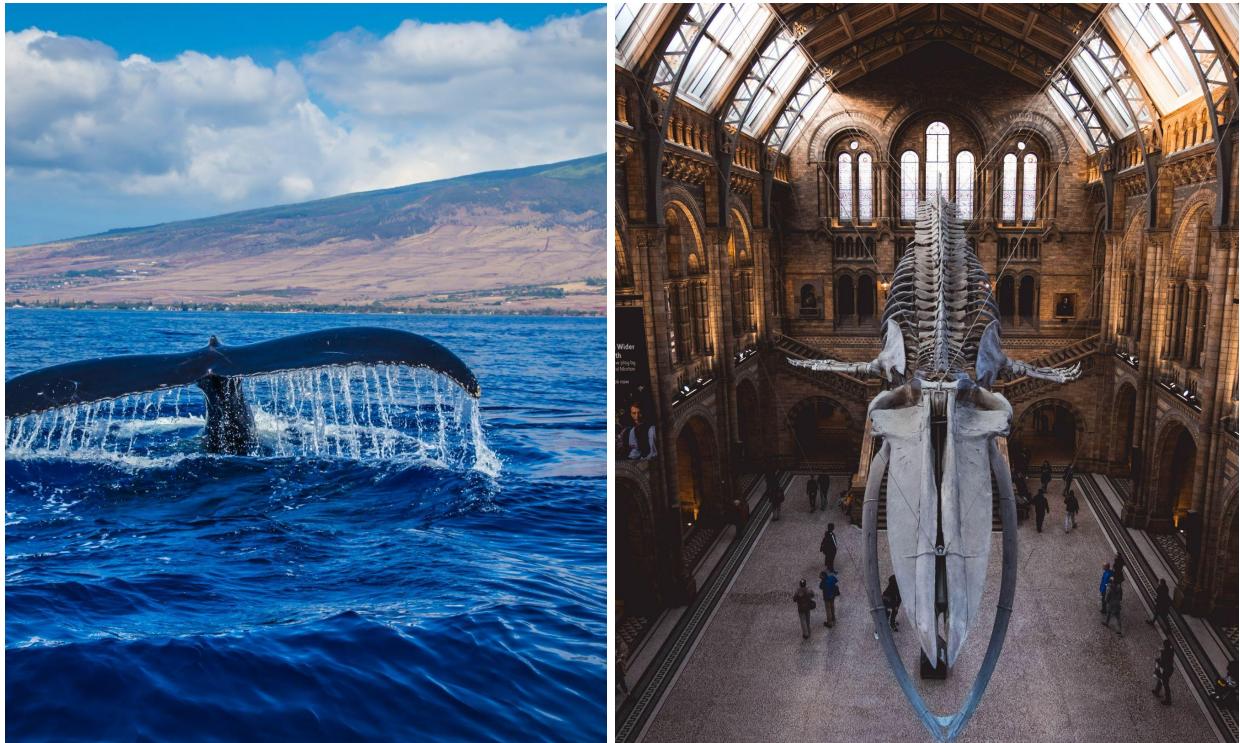
Nous encourageons nos collaborateurs à éteindre leurs équipements électroniques en dehors des heures d'utilisation pour économiser de l'énergie et réduire notre empreinte carbone. Nous veillons également à ce que les équipements que nous mettons à disposition de nos clients soient éteints lorsque ces derniers ne les utilisent pas. Nous avons mis en place des prises avec interrupteurs pour encourager cette pratique et avons mis des détecteurs de mouvements sur nos luminaires.

Recycler les équipements électroniques : Nous avons mis en place un système de gestion des déchets électroniques pour recycler nos équipements électroniques en fin de vie de manière responsable et éviter qu'ils ne finissent dans les décharges. Un bac fourni par notre partenaire est à disposition de nos collaborateurs.

Sensibiliser nos collaborateurs et nos clients : Nous sensibilisons nos collaborateurs et nos clients à l'utilisation efficace et responsable des équipements électroniques en mettant en place des bonnes pratiques, telles que l'extinction des appareils en dehors des heures d'utilisation, la limitation de l'impression papier avec un système de gestion de document en ligne et un coffre fort numérique et l'utilisation de la visioconférence pour réduire les déplacements professionnels.

Choisir des technologies éthiques : Nous sommes conscients que nos choix technologiques ont un impact sur la société et sur l'environnement. C'est pourquoi nous nous engageons à adopter des technologies éthiques et à évaluer les impacts sociaux et environnementaux de nos choix technologiques. Nous sommes particulièrement attentifs à l'impact du cloud computing sur l'environnement et nous privilégions les services cloud éco-responsables.

Utiliser le serverless dans le cloud pour réduire notre empreinte carbone : Nous avons décidé d'utiliser uniquement des technologies de serverless dans le cloud pour la mise en place de notre système d'information afin de réduire notre empreinte carbone. Le serverless nous permet de ne pas avoir à gérer nous-mêmes l'infrastructure et de n'utiliser que les ressources informatiques dont nous avons besoin. Cela nous permet de réduire notre consommation d'énergie et notre empreinte carbone.



En appliquant cette politique informatique, nous sommes convaincus que nous pouvons réduire notre empreinte carbone tout en garantissant une utilisation efficace et responsable de nos équipements informatiques. De plus, nous contribuons ainsi à sensibiliser nos clients et partenaires à l'importance de la RSE et à leur permettre de prendre part à cet engagement.

Politique sociale

- - - - X

Notre entreprise est convaincue que nos collaborateurs sont notre atout le plus important, et nous nous engageons à respecter leurs droits, leur sécurité, leur bien-être et leur épanouissement professionnel. Nous avons mis en place une politique sociale qui vise à favoriser un environnement de travail inclusif, collaboratif et épanouissant pour tous nos collaborateurs.

Respecter les droits de nos collaborateurs : Nous respectons les droits de nos collaborateurs tels que définis par les normes internationales du travail. Nous garantissons également l'égalité des chances et la non-discrimination, et nous encourageons la diversité et l'inclusion dans notre entreprise.

Favoriser la formation et le développement professionnel : Nous offrons à nos collaborateurs une formation continue et nous encourageons leur développement professionnel. Nous avons mis en place un catalogue de formation “open-bar” pour tous nos collaborateurs et nous sommes devenus organisme de formation pour garantir un accès équitable à la formation pour tous y compris nos clients. Nous encourageons également nos collaborateurs à devenir formateur avec un programme de tutorat (des formateurs expérimentés encadrent des junior lors de réelles session de formation)

Favoriser l'équilibre vie professionnelle-vie privée : Nous sommes conscients que la vie professionnelle peut avoir un impact sur la vie privée de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous favorisons

l'équilibre vie professionnelle-vie privée en offrant des horaires flexibles, des possibilités de télétravail dont les conditions sont définis dans notre charte de télétravail, des congés payés, des rtt et des congés pour événements familiaux.

Encourager l'engagement communautaire : Nous encourageons nos collaborateurs à s'engager dans leur communauté locale en leur offrant du temps libre pour donner des cours en université, pour participer à des activités bénévoles, pour s'engager dans des projets de développement durable ou pour s'engager dans des projets open-source qui enrichisse les communautés autour des technologies. Nous encourageons également la participation aux ‘meet-up’, événement autour de sujet technique.



Favoriser la santé et le bien-être de nos collaborateurs : Nous sommes convaincus que la santé et le bien-être de nos collaborateurs sont essentiels à leur épanouissement professionnel. Nous offrons donc une mutuelle santé à 100% pour nos collaborateurs et leur famille ainsi qu'une prévoyance. Nous encourageons un mode de vie sain en offrant des fruits frais, du café et du thé, en mettant en place des activités sportives (table de ping pong, billard, organisation d'événements sportifs tel que du paddle ou la participation au 1000 tours du Mans en karting par exemple) et en organisant des ateliers de bien-être.

Offrir des parts au capital de l'entreprise à nos collaborateurs

• Nous sommes convaincus que la participation de nos collaborateurs au capital de l'entreprise est essentielle pour garantir leur engagement et leur motivation. Nous offrons donc des parts au capital de l'entreprise à nos collaborateurs, afin qu'ils puissent devenir associés et prendre part à la vie de l'entreprise. En devenant associés, nos collaborateurs ont la possibilité de participer aux décisions stratégiques de l'entreprise et de contribuer à son développement. Nous favorisons ainsi la transparence et la collaboration au sein de notre entreprise, tout en renforçant l'engagement de nos collaborateurs



En appliquant cette politique sociale, nous sommes convaincus que nous pourrons offrir un environnement de travail inclusif, collaboratif et épanouissant pour tous nos collaborateurs.

Politique écologique

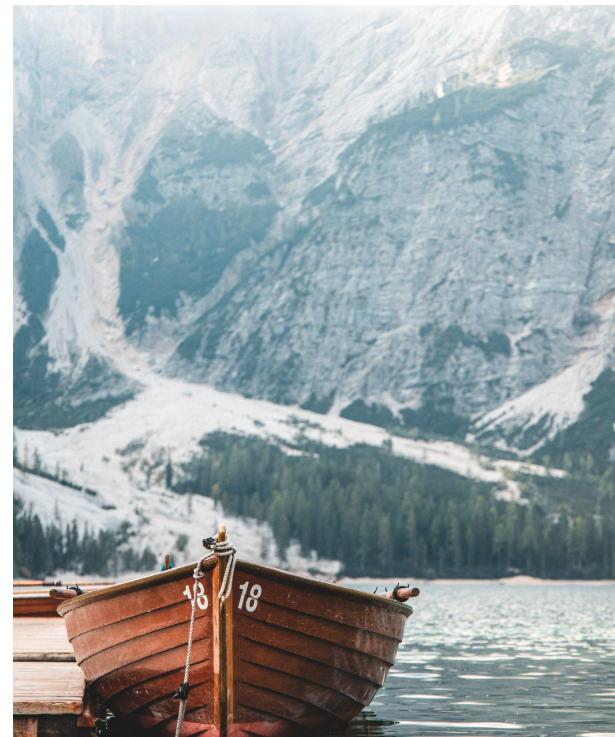
- - - - X

Notre entreprise reconnaît l'importance de l'environnement dans notre activité et nous nous engageons à réduire notre impact environnemental en adoptant des pratiques éco-responsables.

Réduire notre empreinte carbone : Nous avons mis en place des actions pour réduire notre empreinte carbone en adoptant des pratiques éco-responsables, telles que le choix de technologies économies en énergie, l'utilisation de services cloud éco-responsables et la réduction des déplacements professionnels.

Favoriser les modes de transport doux :

Nous encourageons nos collaborateurs à adopter des modes de transport plus doux pour réduire notre empreinte carbone. Nous mettons ainsi à disposition de nos collaborateurs un espace dédié pour garer leurs vélos ou trottinettes et nous encourageons l'utilisation de transports en commun en remboursant à hauteur de 50% les frais de leurs abonnements. Cette mesure contribuera à réduire significativement notre empreinte carbone tout en favorisant un mode de vie plus sain et plus durable pour nos collaborateurs.



Mettre en place le tri sélectif sur notre lieu de travail : Nous avons mis en place le tri sélectif sur notre lieu de travail pour

favoriser la valorisation de nos déchets et réduire notre impact environnemental. Nous avons établi une collaboration avec notre partenaire de collecte des déchets, qui nous accompagne dans la mise en place du tri sélectif et la sensibilisation de nos collaborateurs au tri. Nous sommes convaincus que la mise en place du tri sélectif sur notre lieu de travail est un pas important vers une gestion durable de nos déchets, tout en favorisant la sensibilisation de nos collaborateurs à l'importance de la protection de l'environnement.

Favoriser l'économie circulaire : Nous nous engageons à favoriser l'économie circulaire en réduisant nos déchets, en recyclant nos équipements électroniques en fin de vie de manière responsable et en favorisant l'utilisation de produits et matériaux durables et recyclables. Nous sommes également attentifs à la provenance de nos fournitures et de nos produits, en favorisant les circuits courts et les produits locaux. Par exemple, nous nous fournissons en café dans une boutique voisine de notre lieu de travail, qui nous fournit du café en vrac. Nous favorisons ainsi l'utilisation de produits locaux et la réduction de nos déchets d'emballage.

Sensibiliser nos collaborateurs : Nous sensibilisons nos collaborateurs à l'importance de la protection de l'environnement en mettant en place des actions de sensibilisation et de formation à la RSE, en encourageant l'utilisation des transports en commun et en promouvant une consommation responsable.

Collaborer avec des partenaires éco-responsables : Nous favorisons la collaboration avec des partenaires et des fournisseurs qui partagent nos valeurs et notre engagement pour la protection de l'environnement. Par exemple, notre partenaire de collecte des déchets est certifié B-Corp et utilise des vélos pour ramasser nos déchets, ce qui réduit considérablement notre empreinte carbone.

Encourager la mobilité électrique : Nous nous engageons à encourager la mobilité électrique en mettant en place des actions concrètes pour faciliter la recharge des véhicules électriques. Nous avons ainsi un projet en cours pour la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques dans notre parking, afin de favoriser l'utilisation de voitures électriques par nos collaborateurs. Cette mesure contribuera à encourager l'adoption de modes de transport plus durables et à renforcer notre engagement environnemental.



En appliquant cette politique écologique, nous sommes convaincus que nous pouvons réduire notre impact environnemental tout en favorisant un environnement de travail responsable et éco-responsable.
